

M.R.C. Rivière-du-Loup

Aide financière aux déplacements des usagers (Bas-Saint-Laurent)

Adresse: Référer à votre établissement de santé

<i>Téléphone</i>	<i>Poste</i>	<i>Téléphone sans frais</i>	<i>Téléavertisseur</i>	<i>Télécopieur</i>
------------------	--------------	-----------------------------	------------------------	--------------------

Territoire: Bas-Saint-Laurent

Service (s)

Aide financière au transport
Aide financière pour l'hébergement et les repas

Clientèle (s) visée (s)

Personnes atteintes de cancer
Toute personne de 18 ans ou plus qui réside au Québec

Autres informations

Ce programme du Ministère de la Santé et des Services Sociaux vise à procurer une aide financière aux personnes qui doivent se déplacer **À PLUS DE 200 KILOMÈTRES DE LEUR RÉSIDENCE** pour recevoir des soins et des services à des fins de diagnostics ou de traitements qui ne sont pas disponibles dans leur région. L'aide financière peut couvrir, dans une certaine mesure, les frais de transport aller et retour, ainsi que les frais de séjour, soit les repas et l'hébergement.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ :

Être résident du Québec.

Avoir reçu au préalable une demande de soins ou services prescrite par leur médecin (ordonnance médicale).

Le déplacement doit s'effectuer de leur résidence vers l'établissement du réseau de santé et des services sociaux le plus rapproché en mesure de fournir les soins ou services qui ne sont pas disponibles localement ou dans les délais requis.

La distance entre l'établissement qui dessert la localité de l'utilisateur et celui où le bénéficiaire reçoit le service, doit être égale ou supérieure à 200 kilomètres.

L'accompagnateur, lorsque prescrit par le médecin demandeur, est également admissible au remboursement des frais de transport et d'hébergement.

Aide financière aux déplacements des usagers (Bas-Saint-Laurent)

POUR ÊTRE ADMISSIBLE AU REMBOURSEMENT DES FRAIS D'HÉBERGEMENT ET DE REPAS (pour la personne malade et son accompagnateur) : la personne doit être admise dans une résidence reconnue par le ministère de la Santé et des Services sociaux, soit une hôtellerie pour les personnes devant recevoir des services de radio-oncologie ou tout autre traitement relié au cancer ou une maison d'hébergement pour les personnes en attente d'une transplantation ou nouvellement greffées.

REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DÉPLACEMENT :

L'établissement remboursera les frais d'utilisation d'un véhicule selon le **TABLEAU DE L'ALLOCATION FINANCIÈRE À L'USAGER** qui se trouve dans le dépliant intitulé « Vous devez vous déplacer à 200 kilomètres et plus? Une aide financière est disponible... »

OU

Les frais de transport en commun aller et retour entre l'établissement où il reçoit habituellement les soins et les services de base et l'établissement qui fournira les services requis. (Joindre les pièces justificatives)

L'accompagnateur référé par le médecin recevra uniquement le remboursement des coûts du transport en commun, lorsque utilisé.

REMBOURSEMENT DES FRAIS D'HÉBERGEMENT ET DE REPAS :

Vérifier auprès de votre centre hospitalier pour connaître les montants auxquels vous avez droit.

REMBOURSEMENT DES FRAIS ADMISSIBLES POUR LES CLIENTÈLES PARTICULIÈRES

Des modalités d'allocations financières particulières s'appliquent pour les usagers inscrits au programme ministériel de transferts interétablissements en radio-oncologie et les usagers qui doivent se déplacer pour recevoir une transplantation de greffe ou un suivi. Les usagers doivent s'adresser à l'établissement où il reçoivent habituellement les services afin d'obtenir les informations concernant les frais autorisés pour ces déplacements.

PROCÉDURE DE RÉCLAMATION :

AVANT DE FAIRE LE DÉPLACEMENT, l'usager devra se procurer (à son établissement de santé) le Formulaire de réclamation qui se trouve dans le dépliant intitulé « Vous devez vous déplacer à 200 kilomètres et plus? Une aide financière est disponible... ». Il devra le compléter et le faire parvenir, en joignant une photocopie de l'ordonnance médicale (prescription), à l'établissement où il reçoit habituellement les soins et les services de base **DANS LES 60 JOURS SUIVANT LE DÉPLACEMENT.**

Association des stomisés du Grand-Portage Inc.

Adresse: C.P. 1622
Rivière-du-Loup (Québec)
G5R 4M2

<i>Téléphone</i>	<i>Poste</i>	<i>Téléphone sans frais</i>	<i>Téléavertisseur</i>	<i>Télécopieur</i>
(418) 862-1697	133			

Responsable (s): Fernand Gagné, président/secrétaire (418 862-4381)

Territoire: Les MRC de Kamouraska, Rivière-du-Loup, Témiscouta et Les Basques

Accessibilité Lundi au vendredi
9 h à 16 h

Service (s)

Aide à la réadaptation
Bulletin d'information
Conférences
Documentation + de 500 documents à votre disposition
Écoute téléphonique
Journal «La Brise» - 4 parutions par année
Visites aux personnes atteintes et à leur famille
Visites de bénévoles à domicile

Autres informations

Prévention et défense des droits des personnes stomisées.

Clientèle (s) visée (s)

Personnes stomisées et leur famille

Belle et bien dans sa peau

Adresse: 75, rue Saint-Henri
Rivière-du-Loup (Québec)

Téléphone	Poste	Téléphone sans frais	Téléavertisseur	Télécopieur
(418) 868-1010	2780			

Responsable (s): Esther Côté, infirmière pivot en oncologie

Territoire: MRC Kamouraska, Rivière-du-Loup, Témiscouata, Les Basques

Service (s)

Ateliers «Belle et bien dans sa peau»

Clientèle (s) visée (s)

Femmes atteintes de cancer

Autres informations

BELLE ET BIEN DANS SA PEAU est un programme offert gratuitement à l'échelle du Canada par les membres de l'Association canadienne des cosmétiques, produits de toilettes et parfums. Il vise à aider les femmes atteintes de cancer à rehausser leur estime de soi, par l'amélioration de leur apparence.

Les ateliers BELLE ET BIEN DANS SA PEAU permettent à des groupes de femmes de s'évader du cycle des traitements, dans une ambiance chaleureuse et bienveillante. Chaque participante reçoit une trousse de cosmétiques afin de mettre en pratique les conseils de soins de la peau et de maquillage qui lui sont donnés par les cosmétologues bénévoles. Durant ces deux heures, elle apprend également à pallier la perte des cheveux en se coiffant d'une prothèse capillaire, d'un turban ou d'un foulard.

Ces ateliers se déroulent au Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS Bas-Saint-Laurent) de Rivière-du-Loup, à la salle 400 du Pavillon Alphonse-Couturier. Ils se tiennent les lundis de 13 h 30 à 15 h 30. Pour connaître la date du prochain atelier ou pour s'inscrire, les femmes intéressées doivent composer le 418 868-1010, poste 3007.

Dans le cas où vous devez aller à Rimouski pour des traitements et n'avez pu participer à un atelier offert à Rivière-du-Loup, il vous est possible de vous inscrire à un des ateliers offerts à tous les troisièmes lundis du mois à l'Hôtellerie Omer-Brazeau en composant le 418 724-0600 ou le 1 800 463-0806.

SITE WEB : www.lgfb.ca

Centre d'action bénévole des Seigneuries

Adresse: Place Gérard-Simon, 9, rue Lafontaine
Rivière-du-Loup (Québec)
G5R 2Z4

Courriel
cabseigneuries@qc.aira.com

Téléphone
(418) 867-3130

Poste

Téléphone sans frais

Téléavertisseur

Télécopieur
(418) 867-3132

Responsable (s): Marc Fraser, directeur général

Territoire: MRC de Rivière-du-Loup

Accessibilité Lundi au vendredi
8 h 30 à 12h et 13 h à 16 h 30

Service (s)

Entretien ménager
Information et sensibilisation
Popote roulante
Préparation de repas
Service d'accompagnement

Clientèle (s) visée (s)

Personnes âgées de 65 ans et plus
Personnes ayant un problème de santé
Personnes en perte d'autonomie permanente
Personnes en perte d'autonomie temporaire

Autres informations

Le Centre d'action bénévole des Seigneuries pourra vous référer au groupe de bénévoles présent dans votre localité.

Centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes - Bas-Saint-Laurent (CAAP BSL)

Adresse: 125, boul. René-Lepage Est, bureau 311
Rimouski (Québec)
G5L 1N9

Courriel
soutien@caapbsl.org

<i>Téléphone</i>	<i>Poste</i>	<i>Téléphone sans frais</i>	<i>Téléavertisseur</i>	<i>Télécopieur</i>
(418) 724-6501		1 877 767-2227		(418) 725-7411

Responsable (s): Nathalie Lavoie, directrice générale

Territoire: Bas-Saint-Laurent

Accessibilité Du lundi au vendredi
8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30

Service (s)

Assister
Informé

Clientèle (s) visée (s)

Population en général
Usagers insatisfaits

Autres informations

« Le Centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes - Bas-Saint-Laurent existe pour soutenir les usagers insatisfaits du système public de santé et de services sociaux. En satisfaisant les usagers, par l'information individuelle et collective et l'assistance directe, nous contribuons à améliorer le système de santé dans notre région. »

Il est l'organisme communautaire mandaté par le Ministre de la santé et des services sociaux, pour assister et accompagner, sur demande, les usagers qui désirent porter plainte auprès d'un établissement du réseau de la santé et des services sociaux, d'un CMDP, d'une Agence de la santé et des services sociaux et du Protecteur du citoyen. (Loi sur les services de santé et les services sociaux, articles 76.6 et 76.7)

INFORMER : Donner de l'information aux usagers sur leurs droits et sur les recours possibles dans le régime d'examen des plaintes dans le réseau de la santé et des services sociaux, référer au besoin à d'autres instances ou organismes.

ASSISTER : Réaliser un ensemble d'interventions pour seconder l'utilisateur dans sa démarche, entre autres, la documentation du dossier, l'accompagnement aux rendez-vous, l'explication des interventions possibles, de leurs sens et de leurs conséquences, les communications administratives et rédactions de lettres, la représentation non juridique, les conseils, les rapports d'étapes, etc.

SITE INTERNET : www.caapbsl.org

CLSC Rivières et Marées

Adresse: 75, rue Saint-Henri
Rivière-du-Loup (Québec)
G5R 2A4

Courriel
brigitte.fraser.csssrdl@ssss.gouv.qc.ca

Téléphone	Poste	Téléphone sans frais	Téléavertisseur	Télécopieur
(418) 868-1010	2464	1 800 720-2572		(418) 867-4713

Responsable (s): Brigitte Fraser
Territoire: MRC de Rivière-du-Loup
Accessibilité Lundi au vendredi
8 h 30 à 16h30

Service (s)

Aide à domicile
Consultation médicale
Consultation psychologique
Consultation psychosociale
Prêt d'appareils pour se déplacer
Prêt de lits et accessoires
Prêt de matériel médical
Prêt de matériel pour l'hygiène
Soins infirmiers à domicile

Clientèle (s) visée (s)

Personnes ayant un problème de santé

Autres informations

- Infirmière de garde 24 heures / 7 jours pour soins à domicile
- Soins infirmiers 8 h à 21 h
- Info-santé CLSC
- Clinique de soins infirmiers au CLSC
- Services médicaux à domicile
- Services sociaux à domicile
- Aide pour le répit et la convalescence
- Urgence sociale
- Infirmières à domicile
- Services de soins à domicile
- GMF (vendredi: 17h30 à 20h30, samedi et dimanche: 8h30 à 12h30)

- SERVICE DE RÉADAPTATION :

- ergothérapie,
- physiothérapie,
- inhalothérapie.

- SERVICE PSYCHOSOCIAL :

- travailleur social,
- technicienne en assistance sociale,
- psychologue.

- ÉQUIPEMENTS DISPONIBLES (PRÊT) :

- pompes à morphine,
- marchettes,
- lits d'hôpitaux,
- concentrateurs d'oxygène,
- cannes.

POINTS DE SERVICE :

L'Isle-Verte

25, rue du Quai

L'Isle-Verte (Québec) G0L 1K0

Téléphone : (418) 898-3526

Lundi, mardi, jeudi : 8 h à 12 h

Mercredi et vendredi : 9 h à 12 h

SAINT-ÉPIPHANE

211, rue Du Couvent, Saint-Épiphanie

Téléphone : (418) 868-2572

Télécopieur : (418) 868-1350

Lundi au vendredi : 8 h 30 à midi et de 13 h à 16 h 30

SAINT-CYPRIEN

197, rue Principale, 2e étage

St-Cyprien (Québec) G0L 2P0

Téléphone: (418) 963-2769

Lundi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h30

Comité d'accompagnement "La Source " Inc.

Adresse: 82, rue Cartier
Rivière-du-Loup (Québec)
G5R 2M9

Courriel
comitelasource@bellnet.ca

Téléphone	Poste	Téléphone sans frais	Téléavertisseur	Télécopieur
(418) 867-4827			(418) 868-6576	(418) 867-5815

Responsable (s): Sylvie Chevalier, coordonnatrice des bénévoles

Territoire: MRC Rivière-du-Loup

Accessibilité 7 jours / 7
9h à 21 h

Service (s)

Écoute téléphonique
Information et sensibilisation
Prêt de lits et accessoires
Répit-gardiennage

Autres informations

PROBLÉMATIQUE :

- Problème de santé physique: phase palliative et terminale.

Clientèle (s) visée (s)

Personnes en phase palliative et terminale
Proches d'une personne en fin de vie

*Pour toutes correspondances postales : C. P. 423, Rivière-du-Loup, G5R 3Z1

Fondation Annette Cimon Lebel Inc.

Adresse: 54, rue Amyot
Rivière-du-Loup (Québec)
G5R 3E9

Téléphone	Poste	Téléphone sans frais	Téléavertisseur	Télécopieur
(418) 867-1695				(418) 862-5054

Responsable (s): Myriam-Andrée Lebel
Territoire: Région Bas-Saint-Laurent
Région Gaspésie/Iles-de-la-Madeleine

Service (s)

Aide financière pour les repas
Aide financière pour l'hébergement
Journal «Le Partage» gratuit sur demande

Clientèle (s) visée (s)

Personnes atteintes de cancer
Toute personne de 18 ans ou plus qui réside au Québec

Autres informations

ADMISSIBILITÉ :

La Fondation Annette Cimon Lebel aide financièrement les gens atteints de cancer ainsi que leur accompagnateur ou accompagnatrice pour les dépenses suivantes : hébergement et repas lors des traitements et les rendez-vous médicaux reliés au cancer. Ces dépenses ne doivent cependant pas être remboursées ailleurs (gouvernement, région régionale ou CLSC, assurances, autres organismes, etc.).

AIDE FINANCIÈRE MAXIMALE :

L'aide financière accordée est de 50% des dépenses admissibles jusqu'à un maximum de 800 \$ si votre revenu familial ne dépasse pas 22 000 \$ pour une personne, 27 600 \$ pour deux personnes, 34 000 \$ pour trois personnes, etc. À cette fin, veuillez nous fournir, lors de votre demande, une copie de votre dernier rapport d'impôt et une preuve de votre revenu familial actuel, si celui-ci est très différent de votre rapport d'impôt.

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE :

Compléter le formulaire et nous le faire parvenir le plus rapidement possible après la fin des traitements ou à la fin d'une période de six mois, avec les documents originaux suivants :

- Un certificat médical confirmant la situation de cancer.
- Des attestations de présence à tous vos rendez-vous médicaux (incluant les traitements), soit : les papiers reçus lors des rendez-vous ou une attestation du département des archives médicales de l'établissement ou vous avez eu ces rendez-vous. Dans cette demande, n'oubliez pas d'inscrire votre nom, adresse, numéro de téléphone, numéro de dossier et la raison pour laquelle vous avez besoin de cette attestation.
- Des reçus des dépenses encourues (hébergement, repas, déplacements).

Groupe de soutien au deuil de la MRC de Rivière-du-Loup

Adresse: 17, rue Saint-Dominique
Rivière-du-Loup (Québec)
G5R 2P3

<i>Téléphone</i>	<i>Poste</i>	<i>Téléphone sans frais</i>	<i>Téléavertisseur</i>	<i>Télécopieur</i>
(418) 860-3337				

Service (s)

Groupe d'entraide
Soutien individuel

Clientèle (s) visée (s)

Personnes endeuillées : jeunes de 7 à 11 ans
et adultes

Autres informations

Ces services s'adressent aux personnes qui ont vécu la perte d'un proche.

Ils visent à :

- Offrir un lieu de parole et d'échange sur l'expérience de la perte.
- Briser l'isolement.
- Être soutenu par la force et l'énergie du groupe.

Les rencontres, animées par des bénévoles spécifiquement formé(e)s en suivi au deuil, ne se veulent pas une thérapie. Ces rencontres apportent aide, soutien et partage aux participantes et participants.

Offertes gratuitement, les sessions de deuil, d'une durée de trois heures pendant dix semaines, sont organisées à l'automne et à l'hiver, selon le nombre d'inscriptions. En attendant, les personnes peuvent être reçues en suivi individuel.

Massothérapie en oncologie

Adresse: 151, rue Saint-Louis, C.P. 4151
Rimouski (Québec)

Téléphone	Poste	Téléphone sans frais	Téléavertisseur	Télécopieur
(418) 724-0600	2021			

Responsable (s): Nancy Renaud, coordonnatrice

Territoire: Bas-Saint-Laurent, Gaspésie

Service (s)

Massages offerts par des massothérapeutes certifiés en clinique d'oncologie

Autres informations

Le service est offert un jour variable par semaine, par une équipe de massothérapeutes certifiés et formés spécifiquement pour le massage des personnes recevant des traitements contre le cancer.

Les massothérapeutes certifiés en oncologie savent adapter leurs gestes professionnels à la situation de chaque personne : nature et stade de la maladie, techniques d'intervention, respect des contre-indications et des besoins de la personne, douceur et présence.

COMMENT FONCTIONNE LE SERVICE ?

- . Les massages sont donnés sur place, pendant les traitements (aucune inscription préalable);
- . Chaque massage dure environ 15 minutes et est prodigué sur des parties du corps comme les mains, les jambes, le cou et la tête;
- . Les personnes sont invitées à remplir un court questionnaire sur l'évaluation du service et à le déposer dans une boîte identifiée et située à la sortie de la salle de traitement.

Le service est offert aux endroits suivants : CSSS de Kamouraska (La Pocatière), CSSS de Rivière-du-Loup, CSSS du Témiscouata (Notre-Dame-du-Lac), CSSS Rimouski-Neigette, CSSS de Matane, CSSS Matapédia (Amqui); CSSS Haute-Gaspésie (Sainte-Anne-des-Monts), CSSS Baie-des-Chaleurs (Maria); CSSS Rocher-Percé (Chandler).

Si vous désirez recevoir un massage en clinique privée de massothérapie, il vous est possible d'obtenir la liste des massothérapeutes certifiés en oncologie en composant le 1 800 463-0806.

Société canadienne du cancer (bureau régional)
Québec / Chaudière / Appalaches

Adresse: 1040, avenue Belvédère, bureau 214
Québec (Québec)
G1S 3G3

Courriel
aslevasseur@quebec.cancer.ca

<i>Téléphone</i>	<i>Poste</i>	<i>Téléphone sans frais</i>	<i>Téléavertisseur</i>	<i>Télécopieur</i>
(418) 683-8666	6110	1 888 939-3333		(418) 683-4617

Territoire: Les MRC de Kamouraska, Rivière-du-Loup et la ville de Fermont sont desservies par le bureau régional Québec / Chaudière-Appalaches.

Accessibilité Lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h
13 h à 16 h 30

Service (s)

Accueil
Aide financière au transport
Aide financière autre
Aide matérielle (pansements et fournitures)
Conférences
Consultation de documents
Distribution de dépliants et de brochures
Hébergement : Maison Jacques-Cantin, Montréal
Ligne sans frais de soutien et d'information 1 888 939-3333
Prêt de prothèses capillaires et dons de prothèses mammaires temporaires
Prévention
Répit de fin de semaine à la Maison Jacques-Cantin, Montréal
Sensibilisation tabagisme
Soutien pour l'arrêt tabagique
Stands d'information

Autres informations

SITE INTERNET : www.cancer.ca
BLOGUE DE DISCUSSION : www.parlonscancer.ca

Clientèle (s) visée (s)

Personnes atteintes de cancer
Population en général
Proches d'une personne atteinte de cancer

Société canadienne du cancer (bureau régional)
Québec / Chaudière / Appalaches

Ligne sans frais : 1 888 939-3333

Le SERVICE D'INFORMATION SUR LE CANCER et CANCER J'ÉCOUTE :

1 888 939-3333, accessibles de 8 h à 20 h du lundi au vendredi.

Info@sic.cancer.ca

INFORMATION ET SOUTIEN À L'ARRÊT TABAGIQUE :

Ligne J'ARRÊTE : 1 866-527-7383

www.jarrette.qc.ca

Un point de service de l'organisme est en place dans la MRC de Rivière-du-Loup. Pour connaître les services offerts par les répondants locaux, contactez le bureau régional.

AIDE MATÉRIELLE :

La Société canadienne offre GRATUITEMENT des pansements et accessoires connexes aux personnes atteintes de cancer QUI VIVENT À LA MAISON.

Pour recevoir l'aide matérielle, il faut compléter le document « Demande de matériel médical et autre matériel », le faire signer par un professionnel de la santé (médecin, infirmière, nutritionniste, etc.) et l'acheminer au service d'aide matérielle, 5151, boul. de l'Assomption, Montréal, H1T 4A9 ou par courriel à aidematérielle@quebec.cancer.ca ou par télécopieur au 514 255-2808.

Le formulaire est disponible au : www.cancer.ca

Le matériel est fourni en fonction du cancer diagnostiqué. Les demandes sont traitées dans un délai de 48 h, plus les délais normaux de la poste pour l'expédition. Les commandes sont expédiées au domicile du bénéficiaire.

La Société canadienne du cancer offre aussi d'autres services gratuits dans ses bureaux régionaux : prothèses mammaires temporaires et prêt de foulards et de turbans. La Société canadienne du cancer offre aussi le prêt de prothèses capillaires au coût de 20 \$ non-remboursable. Il est préférable de contacter le bureau régional avant de s'y rendre, ainsi qu'à son Centre de services du Centre hospitalier de Rivière-du-Loup.

AIDE FINANCIÈRE (les factures, reçus et ordonnances sont obligatoires) :

Allocations transport *

Basée sur la distance entre le lieu de résidence et le lieu de traitement :

Allocation transport 1 à 10 km : 125 \$

Allocation transport 11 à 20 km : 200 \$

Allocation transport 21 à 30 km : 300 \$

Allocation transport 31 à 50 km : 350 \$

Société canadienne du cancer (bureau régional)
Québec / Chaudière / Appalaches

Allocation transport 51 à 70 km : 400 \$
Allocation transport 71 à 200 km : 450 \$

*Pour être admissible à cette allocation, le patient devra effectuer au moins 10 déplacements par année pour des traitements en lien avec son cancer et demeurer à moins de 200 km du lieu de traitement.

Allocations Réadaptation **

Allocation Matériel de stomie : 550 \$
Allocation Traitements lymphoedème : 300 \$
Allocation Matériel d'incontinence : 200 \$
Allocation Soutien-gorge : 100 \$

**Pour être admissible, le professionnel de la santé devra attester que le patient en a besoin.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ À L'AIDE FINANCIÈRE :

- une personne seule dont le revenu annuel brut est inférieur à :	23 646 \$
- une unité familiale de 2 personnes dont le revenu annuel brut est inférieur à :	29 440 \$
- une unité familiale de 3 personnes dont le revenu annuel brut est inférieur à :	36 193 \$
- une unité familiale de 4 personnes dont le revenu annuel brut est inférieur à :	43 942 \$
- une unité familiale de 5 personnes dont le revenu annuel brut est inférieur à :	49 839 \$
- une unité familiale de 6 personnes dont le revenu annuel brut est inférieur à :	62 581 \$

NOTE : Fait partie de l'unité familiale, toute personne qui réside de façon permanente à la même adresse que la personne atteinte du cancer.

Les bénéficiaires de l'aide sociale ne sont pas admissibles aux allocations de frais de transport car un programme similaire d'aide financière leur est offert.

Ces critères peuvent changer. S.V.P. consultez le site internet au :
www.cancer.ca, sous l'onglet Soutien/Services.

T.R.E.S. Enr.
(Transfert de région pour examens spécialisés)

Adresse: 1876, Jacques Cartier
Mont-Joli (Québec)
G5H 2X2

<i>Téléphone</i>	<i>Poste</i>	<i>Téléphone sans frais</i>	<i>Téléavertisseur</i>	<i>Télécopieur</i>
(418) 725-4015		1 800 663-8737		(418) 775-4030

Responsable (s): Serge Desrosiers, administrateur

Territoire: Bas-Saint-Laurent et Gaspésie

Accessibilité 7 jours
24 heures

Service (s)

Transport privé et semi-privé
Transport spécialisé.

Clientèle (s) visée (s)

Personnes autonomes
Personnes semi-autonomes

Autres informations

Service de transport spécialisé pour les déplacements des personnes référées par leur médecin vers des centres hospitaliers offrant des services non disponibles dans leur région.

Services :

- possibilité d'arrêt pendant le trajet,
- accompagnateur qualifié,
- soins en cas d'urgence.

Les coûts peuvent être défrayés par :

- la régie de l'assurance-maladie,
- la régie de l'assurance-automobile,
- la CSST,
- une assurance personnelle,
- autres...